

Le projet éolien du Chêne fort

L'étude paysagère - État initial

Paysage éloigné - Unités paysagères

La zone d'étude s'insère dans le val d'Angoumois. La Charente structure le paysage au milieu de cultures maraîchères, de vignes sur les collines calcaires et de grands espaces de cultures ouverts.

Les énergies renouvelables, dont les éoliennes, constituent des éléments quotidiens du paysage. Celui-ci se caractérise par une alternance de cultures et de peupleraies ponctuée par quelques prairies et bosquets dans les fonds de vallée. L'habitat s'est développé dans les terrasses ou au bord du fleuve, mais jamais sur les îles.

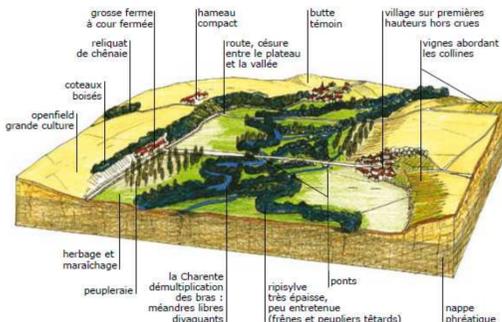
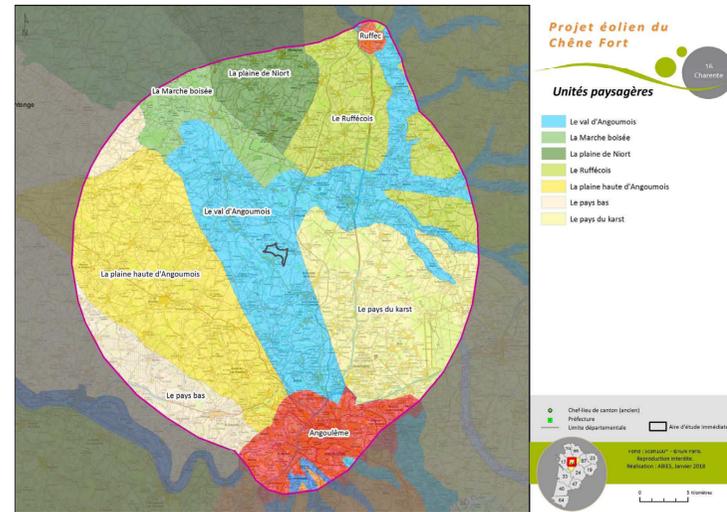


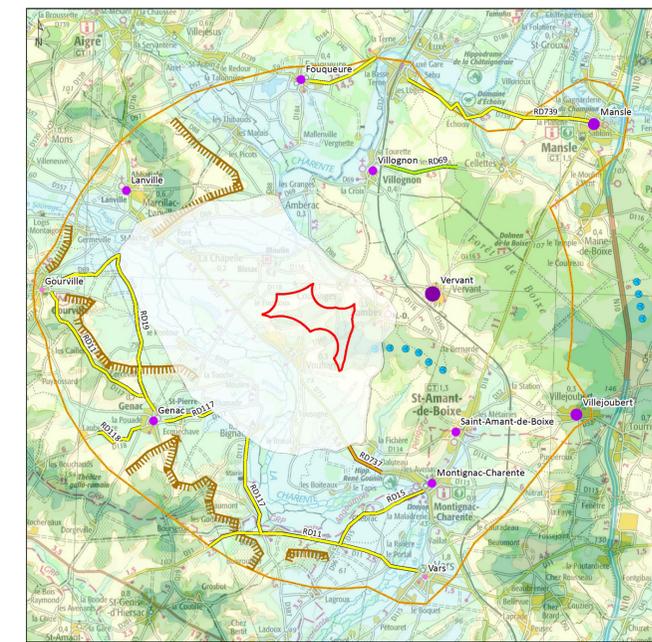
Illustration 17 : Bloc diagramme du Val d'Angoumois (source : Atlas des paysages de Poitou-Charentes)



Les points d'attention pour le paysage éloigné concernant :

- les potentielles perspectives visuelles au sein du Val d'Angoumois et depuis les lieux de vie
- L'intégration avec les autres parcs éoliens
- L'intégration du projet dans le paysage de vallées et de plaines agricoles

Paysage rapproché



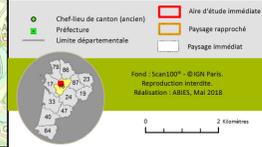
Projet éolien du Chêne Fort

Sensibilités de l'aire d'étude rapprochée

- Sensibilités surfaciques**
- Vallée de la Charente - rebords
- Sensibilités linéaires**
- Axes routiers - sensibilité faible
- Axes routiers - sensibilité modérée
- Axes routiers - sensibilité forte

- Sensibilités ponctuelles**
- Bourg - sensibilité très faible
- Bourg - sensibilité faible
- Bourg - sensibilité modérée
- Bourg - sensibilité forte

Parcs éoliens en fonctionnement



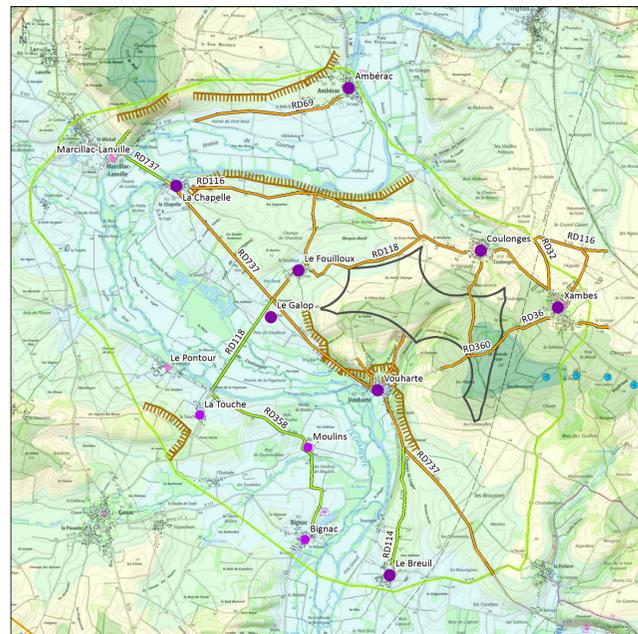
La vallée de la Charente structure les éléments paysagers et induit les rares éléments de relief significatifs sur ce territoire. Les perspectives visuelles sont longues et ouvertes. L'ondulation du relief et les éléments de végétation peuvent fermer ce champ visuel.

Les points d'attention pour le paysage rapproché concernant :

- Les ouvertures visuelles depuis les différentes grandes structures du paysage
- Les rapports d'échelles avec la vallée et ses éléments la composant
- L'harmonisation avec le parc éolien de Xambes



Paysage immédiat

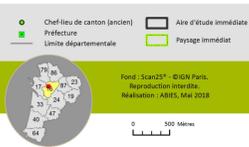


Projet éolien du Chêne Fort

Sensibilités du paysage immédiat

- Sensibilités surfaciques**
- Vallée de la Charente - rebords marqués
- Sensibilités linéaires**
- Axes routiers - sensibilité faible
- Axes routiers - sensibilité modérée
- Axes routiers - sensibilité forte
- Sensibilités ponctuelles**
- Bourg ou hameau - sensibilité faible
- Bourg ou hameau - sensibilité modérée
- Bourg ou hameau - sensibilité forte

Parcs éoliens en fonctionnement

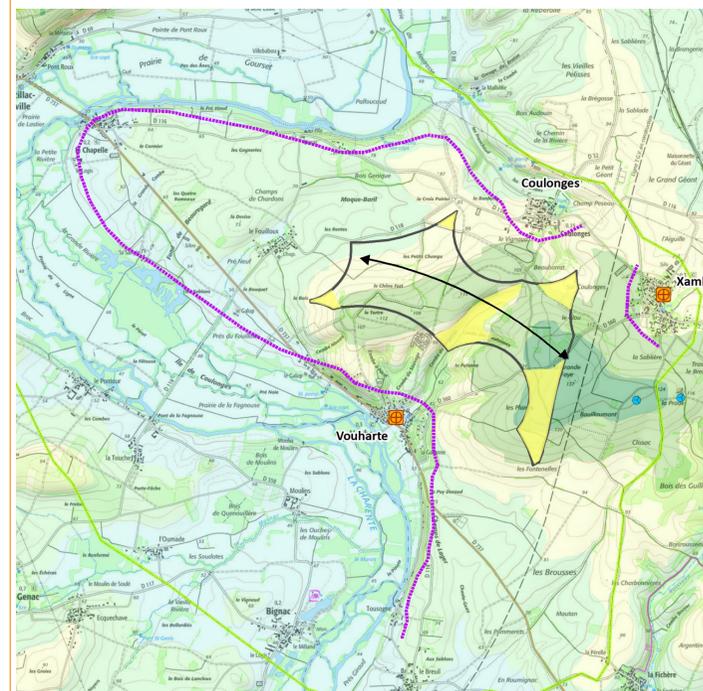


Le dénivelé engendré par la vallée de la Charente induit des potentielles effets de surplomb sur la vallée et les espaces habités. Ce paysage est traversé par des routes départementales et locales. Celles traversant la vallée sont bordées d'arbres formant des rideaux occultant le champ visuel.

Les points d'attention pour le paysage immédiat concernant :

- Les rapports d'échelles depuis la vallée de la Charente et son rebord opposé
- Les rapports d'échelle avec les bourgs de Xambes, Vouharte et Coulonges
- L'intégration du projet avec le parc éolien de Xambes
- Les relations visuelles avec les bourgs et hameaux identifiés.

Recommandations suite à l'état initial

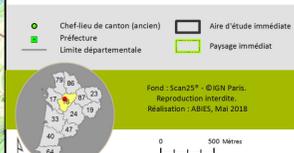


Projet éolien du Chêne Fort

Orientations paysagères

- Orientation conseillée de la future ligne d'éoliennes
- Zones à éviter pour limiter les risques de conflits d'échelles et de rapprochement aux plus proches villages
- Risque de conflits d'échelles : risque d'effet de surplomb sur la vallée et les villages
- Monument historique

Parcs éoliens en fonctionnement



Recommandations :

- Harmoniser l'implantation avec le parc éolien de Xambes
- Suivre la courbe du relief
- S'éloigner des bourgs afin de limiter les effets de surplomb

